Pourquoi cette initiative est-elle nécessaire?







- La dimension d'une étable à stabulation libre pour vaches à cornes doit être supérieure d'un tiers et les équipements d'étable doivent être adaptés au comportement des animaux. Et cela coûte de l'argent.
- Le plus fort encombrement fait que sur une même surface d'étable moins d'animaux peuvent être détenus. Or, qui dit moins d'animaux, dit moins de revenus.
- Il faut s'investir davantage dans la relation homme-animal. Ceci prend plus de temps.
- Selon la loi suisse sur la protection des animaux, personne ne doit de façon injustifiée causer à des animaux des douleurs, des maux ou des dommages, les mettre dans un état d'anxiété ou porter atteinte à leur dignité d'une autre manière. Nous estimons que l'écornage porte atteinte à la dignité de l'animal.
- Les systèmes de stabulation doivent être adaptés aux animaux, et non pas l'inverse.
- L'écornage ne peut être réalisé sans engendrer la moindre des douleurs. Il n'est pratiquement impossible de complètement étourdir le grand nerf principal de l'appareil des cornes. L'anesthésie et les médicaments analgésiques induisent une sédation qui rend faibles les réactions que le veau exprime face à la douleur, mais cela n'empêche pas que celles-ci soient néanmoins bien perceptibles.
- Les bovins écornés doivent régler leurs luttes de préséance avec contact physique direct, ce qui provoque des blessures internes invisibles de l'extérieur. Mais le boucher ne peut pas utiliser la viande contusionnée.
- Et pourquoi donc les vaches que l'on voit dans la publicité ou sur les emballages arborent-elles toujours des cornes?